

marche **des**
FIERTÉS
LESBIENNES • GAIS • BI.E.S • TRANS • +
PARIS ÎLE-DE-FRANCE 2018



LES DISCRIMINATIONS,
AU TAPIS
DANS LE SPORT,
COMME DANS NOS VIES!

SAMEDI
30 JUIN

CONCORDE >
RÉPUBLIQUE

14H

MARCHE DES FIERTÉS LGBT+

Paris et Île-de-France 2018

DOSSIER DE PRESSE


Inter-LGBT

UNE MARCHÉ UN MOT D'ORDRE DES REVENDICATIONS



LES DISCRIMINATIONS, **AU TAPIS** DANS LE SPORT, COMME DANS NOS VIES !

Alors que la coupe du monde de football se déroule actuellement en Russie, des foules acclament des joueurs pendant que des personnes LGBT sont torturées, pourchassées et tuées.

**LE SAMEDI 30 JUIN 2018, NOUS
MARCHERONS POUR METTRE TOUTES LES
DISCRIMINATIONS AU TAPIS !**

L'organisation des Gay Games à Paris sera l'un des événements majeurs de cette année en France pour la communauté LGBTQI+. C'est une opportunité de mettre en avant, d'une part les situations discriminantes dans les milieux sportifs, et par opposition, le travail quotidien des nombreuses associations sportives LGBTQI+ et très actives pour la

lutte contre l'homophobie et pour l'inclusion de toutes dans le sport comme dans la société. A l'image de l'environnement sportif, nous faisons le constat que la société est toujours empreinte de situations excluant les populations LGBTQI+ dans les différentes sphères de la vie quotidienne comme le monde du travail, l'éducation, le système de santé ou encore l'administration. Toujours stigmatisantes et rejetant une partie de sa population, ces situations mènent ou maintiennent les individus vers plus de précarité.

L'Inter-LGBT choisit cette année pour mot d'ordre « LES DISCRIMINATIONS AU TAPIS, DANS LE SPORT COMME DANS NOS VIES »

Le sport, terrain de la banalisation des LGBTphobies

Parce que le sport s'est inscrit dès ses origines dans le culte de la performance, de la toute-puissance et de la virilité avec un accès réservé aux hommes, une norme restrictive s'est établie excluant celles et ceux

ne correspondant pas à ces critères de sélection. Elle engendre des discriminations sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les origines ethniques supposées ou réelles, l'âge, le surpoids, les différents handicaps et tant d'autres "paramètres".

Aujourd'hui encore, la loi du silence étouffe toute velléité de coming-out à cause des clichés caricaturant l'orientation sexuelle. Ce tabou prégnant dans le sport de haut niveau comme dans le sport amateur témoigne de la forte hostilité ressentie par les personnes LGBTQI+.

Cette même norme dévalorise les femmes avec les primes des joueuses très inférieures à celles des hommes pour de nombreux tournois professionnels, comme au tennis.

L'organisation binaire (femme/homme) du sport pèse sur les personnes trans et intersexes. Que ce soit l'approche pratique (tenues sportives réglementaires genrées, choix des vestiaires...) ou médicale (taux hormonal différent considéré comme

du dopage), cette « norme hormonale » dresse un obstacle à toute personne ne correspondant pas à cette catégorisation des genres.

La décision récente de l'IAAF autour des cas de Caster Semenya et Dutee Chand est un parfait exemple de ces pratiques inacceptables. En effet, en s'appuyant sur un règlement mis en place en 2011, l'IAAF a incité plusieurs athlètes à suivre des traitements hormonaux et/ou des opérations chirurgicales pour faire baisser leur taux naturellement élevé de testostérone.

La dernière politique «*d'éligibilité à la classification féminine*» en date votée par l'IAAF a poussé des femmes à accepter une mutilation de leurs organes génitaux au nom de ces règlements pour continuer leurs carrières, et d'autres se voient proposer le choix de subir un traitement lourd, dont la nécessité est loin de faire l'unanimité.

Ces stigmatisations sont loin d'être réservées aux personnes LGBTQI+ : elles condamnent toutes les

"entorses" à ces règles d'un autre temps. Les handicaps, l'apparence physique, les origines ethniques supposées ou réelles, l'âge ou l'état de santé sont autant de critères d'exclusion et de jugement, cumulables entre eux.

Le sport est bel et bien le terrain privilégié de stigmatisations, parfois sournoises, souvent largement cautionnées, ce qui conduit de trop nombreuses personnes à abandonner toute pratique sportive, dès l'école, au détriment de leur santé, et de leur bien-être et de leur intégration sociale. Ces discriminations sont renforcées par l'univers du sport professionnel où les organisations, les supporters et les médias tendent à entretenir tous ces préjugés. L'Inter-LGBT déplore que les comportements racistes, sexistes et LGBTphobes ne soient presque jamais sanctionnés, et que des événements d'ampleur mondiale - Coupe du monde de football, Jeux Olympiques - aient lieu dans des pays ouvertement répressifs envers les personnes LGBTQI+ comme la Russie et le Qatar.

Des discriminations toujours présentes dans nos vies

A l'image du contexte sportif, l'Inter-LGBT fait le constat d'une société toujours plus excluante face à une actualité politique qui n'offre aucune perspective de progrès, où l'inertie, et même les

régressions sociales, semblent être la ligne de conduite du gouvernement.

La loi Asile et immigration met en péril davantage de personnes migrantes, y compris LGBTQI+, en

fermant les frontières où en les expulsant, sans leur reconnaître un statut de réfugié-e en raison de leur orientation sexuelle, en niant les persécutions dont elles font l'objet dans leur pays d'origine et sans

leur garantir le droit au séjour pour soin quand elles sont séropositives. L'inter-LGBT est révoltée par les expulsions de personnes séropositives vers des pays où les traitements ne sont pas disponibles, et de personnes LGBTQI+ vers des pays qui pénalisent encore les relations homosexuelles. Plus récemment encore, l'orientation prise par le Sénat pour la suppression de l'Aide Médicale d'État est une atteinte grave aux droits des personnes étrangères en situation irrégulière les plus démunies, en réduisant la prise en charge des traitements de soin.

Certaines dispositions compliquent l'établissement du dossier et empêchent une bonne communication comme la réduction des délais administratifs, la fin du choix de la langue d'entretien, la multiplication des visioconférences sans consentement où la communication des décisions et convocations par « *tous moyens* ».

Les nouvelles mesures facilitent les expulsions au mépris du droit à un procès équitable (fin du



caractère suspensif du recours CNDA, allongement de la durée de rétention et du délai de présentation au juge des libertés et de la détention.). Elles isolent les demandeur-euse-s de leurs soutiens en les obligeant à résider dans une région assignée, sans pour autant leur garantir un hébergement.

L'Inter-LGBT dénonce les dérives sans précédent de la loi « *immigration maîtrisée et droit d'asile effectif* » et appelle à revoir ce texte.

Au niveau international, le lancement de la Coupe du monde de football en Russie ne nous fait pas oublier que les lois liberticides n'ont jamais été aussi nombreuses dans ce pays depuis ces trente dernières années. Les citoyen-ne-s russes LGBTQI+ sont plus que jamais bâillonné-e-s et invisibilisé-e-s par des lois liberticides et négationnistes qui interdisent de parler d'homosexualité en public, en nommant une "propagande homosexuelle". A l'instar des femmes, des journalistes, des artistes, des intellectuel-le-s, des leaders d'opinions ou des migrant-e-s, les personnes LGBTQI+ vivent dans

une peur qui impose un silence de plomb, les menaçant de poursuites voire de mort.

Un an après la médiatisation des purges homophobes orchestrées par le gouvernement Tchétchène, qui n'a suscité qu'une trop faible mobilisation de la part des personnalités politiques françaises et de nos élu-e-s, la pression médiatique est redescendue. Des centaines d'homosexuel-le-s ont été arrêté-e-s, interrogé-e-s, violenté-e-s, torturé-e-s, violé-e-s voire même assassiné-e-s dans l'indifférence générale. Celles et ceux qui ont réussi à être relâché-e-s ont été jeté-e-s dans la gueule du loup, le motif de leur arrestation ayant été révélé à leurs proches, les mettant ainsi dans un extrême danger en raison du conservatisme et d'un code d'honneur très respecté par les familles, répondant à l'incitation de Ramzan Kadirov (président de la Tchétchénie) à « laver l'honneur souillé » en les « éradiquant ». Après un an sans recherches ni même sans le moindre interrogatoire, l'enquête officielle promise par Moscou a conclu dans

l'indifférence générale à une fin de non-recevoir. Les ONG appellent toujours aujourd'hui à une véritable enquête internationale pour que les coupables de ces crimes soient enfin traduits devant la justice.

En pleine effervescence de la Coupe du monde de football en Russie, soyons lucides sur la situation sur place. La société civile y vit des temps difficiles et il est important de les soutenir. Loin de l'image d'un pays uni qui marcherait comme un seul Homme derrière Poutine, de véritables fractures existent. Des militant-e-s acharné-e-s continuent de se battre pour faire vivre les valeurs de liberté, de respect, de démocratie et de pluralisme qui nous sont chères. Si nous les défendons-ici nous devons également les défendre à Moscou, à Saransk ou à Iekaterinbourg.

La Procréation Médicalement Assistée doit être ouverte à toutes, et remboursée, à travers une loi incluant aussi l'établissement de la filiation dès la

naissance avec tous les parents pour protéger nos enfants.

Depuis 2012, lors des travaux législatifs pour l'ouverture du mariage aux couples de même sexe, la question fondamentale de la filiation est au cœur de nos débats de société. Suite à son retrait de la Loi Mariage qui a été promulguée par le précédent gouvernement, l'égalité d'accès à la PMA pour toutes les femmes n'est toujours pas une réalité.

Alors que le président de la république s'y est engagé, que le CCNE, le Haut Conseil à l'Égalité entre les hommes et les femmes et le Défenseur Des Droits y sont favorables et que l'opinion publique soutient cette mesure à 75%, il est plus que temps de voter un projet de loi.

En contrepartie, l'inertie des instances gouvernementales



laisse depuis plus de 5 ans une place considérable à des organismes extrémistes, minoritaires mais pourtant très visibles, qui n'hésitent pas à entretenir une parole homophobe pour rejeter l'égalité des droits à certains schémas familiaux ne correspondant pas à leur propre vision parcellaire de la structure familiale.

L'accès aux soins et la prévention, pour tou-te-s et partout dans le monde, alors qu'un million de personnes meurt encore chaque année du SIDA sur la planète. La France doit davantage s'y engager, alors que les personnes séropositives survivent dans la précarité, que la sérophobie est toujours bien présente et que le VIH reste mal connu du grand public, notamment des jeunes, menant à la multiplication des comportements à risque. C'est la conséquence d'un manque de soutien et de prévention adaptée de la part des pouvoirs publics !

L'autodétermination des personnes trans,

qui mènent encore un parcours de combattant-e-s pour obtenir leur changement d'état civil en conséquence d'une

judiciarisation des procédures. Cette situation crée des inégalités sur le territoire, où des juges s'entêtent encore à réclamer des preuves médicales dans l'irrespect le plus total de la loi « *Justice du XXI^e siècle* ». Face à cette réalité, l'Inter-LGBT réclame la déjudiciarisation de la procédure de changement d'état civil.

Pour mettre toutes les discriminations, dans cette lutte, l'important n'est pas de participer mais de gagner !
#LESDISCRISAUTAPIS



UNE MANIFESTATION GÉANTE AU COEUR DE PARIS

UNE MARCHÉ NON LUCRATIVE POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS DES LGBTQI+

La Marche des Fiertés trouve son origine dans la Gay Pride, née après les événements de Stonewall à New York le 28 juin 1969. Au fil des années, le mouvement s'est amplifié et étendu à de nombreux pays, dont la France depuis la fin des années 70. Depuis maintenant plus de 40 ans, la Marche des Fiertés est un événement annuel majeur, à la fois revendicatif et festif. Elle rassemble chaque année plus d'un demi-million de personnes, grâce à la mobilisation de plus de 300 bénévoles. C'est le plus grand événement LGBT de France et la plus grande manifestation politique récurrente en France. Elle draine une foule considérable venue de la région parisienne, mais aussi des autres régions et de l'étranger. Elle regroupe 90 organismes : associations de lutte contre les LGBTphobies, de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA, des partis politiques, des organisations de défense



des droits humains, des syndicats, des associations LGBT issues de grandes entreprises et, enfin, des établissements commerciaux.

Depuis 1999, la Marche est organisée par l'Inter-LGBT : organisation interassociative lesbienne, gaie, bi et trans. L'organisation de la Marche Des Fiertés est entièrement bénévole : elle est le fruit d'un intense travail de préparation et de coordination orchestré tout au long de l'année avec les représentant-e-s des associations membres de l'Inter-LGBT. Les fonds récoltés à l'octroi et les frais d'inscription servent à financer la Marche de l'année suivante et des projets inter-associatifs au profit de l'ensemble des communautés LGBTQI+.

Contrairement à de nombreux autres événements analogues (Pride) dans les grandes villes à travers le monde, l'Inter-LGBT a la volonté de préserver la valeur militante et non lucrative de la Marche des Fiertés. C'est la raison pour laquelle la présence de partenaires commerciaux et la visibilité des marques

reste modérée sur le parcours de la Marche. De plus, l'Inter-LGBT sélectionne rigoureusement les organismes privés, aussi bien en tant que partenariat, que simple participant au cortège.

Cette démarche veille au bon équilibre des sources de financement de la Marche Des Fiertés, entre les subventions des partenaires publics et les fonds privés ou la mise à disposition de moyens matériels et logistiques. Cette démarche garantit notre indépendance pour l'organisation de la Marche des Fiertés et maintient des frais d'inscriptions les plus bas possible pour les associations à but non lucratif.



LE PARCOURS

La Marche des Fiertés de Paris partira à 14h de la Place de la Concorde et fera face à l'Assemblée Nationale. Puis la Marche se poursuivra dans le Paris historique en prenant la Rue de Rivoli, passant non loin du Ministère de la Justice et près de la pyramide du Louvre. Le cortège bifurquera ensuite par le Boulevard de Sébastopol pour traverser le quartier ultra dynamique de Châtelet puis tournera à droite sur le Boulevard Saint Martin. L'arrivée de la

Marche des Fiertés se fera Place de la République où aura lieu de Grand Podium de fin de Marche de 17h à 22h.



LE DÉROULÉ D'UNE JOURNÉE SANS FIN

7h30 - PREPARATION DE LA ZONE DE PARKING

La circulation sera coupée pour préparer la zone de stationnement des chars

9h00 - DÉBUT DE LA MISE EN PLACE DU CORTÈGE ET PRÉPARATION DES CHARS

Les différents chars arrivent et sont décorés par leurs bénévoles, tandis que les équipes de l'Inter-LGBT passent diffuser les consignes de sécurité et d'organisation pour la bonne préparation du départ.

11h00 - ACCUEIL PRESSE

Conférence de presse et récupération des accréditations. Inscription préalable : presse@inter-lgbt.org.

13h30 - PRISES DE PAROLE REVENDICATIVES À LA BANDEROLE

Prises de parole avant le lancement de la Marche

14h00 - LANCEMENT DU DÉPART DE LA MARCHE

Les premiers chars quitteront leurs points de parking vers la rue de Rivoli, précédés du carré de tête, du char de l'Inter-LGBT puis du char PMR.

16h30 - 3 MINUTES DE SILENCE

Coordination d'un hommage aux victimes du SIDA et à leurs proches par l'interruption de la musique et marche silencieuse de 3 minutes.

16h30 à 20h00 - COLLECTE DE FONDS

Positionné au 12 boulevard Saint-Martin, l'octroi est une collecte de fonds assurée par les bénévoles de l'Inter-LGBT qui permet d'auto-financer la Marche.

Chaque organisme (et son action) est présenté lors de son passage par l'équipe d'animation !

La collecte se fera également Place de la République via des terminaux mobiles Mastercard.

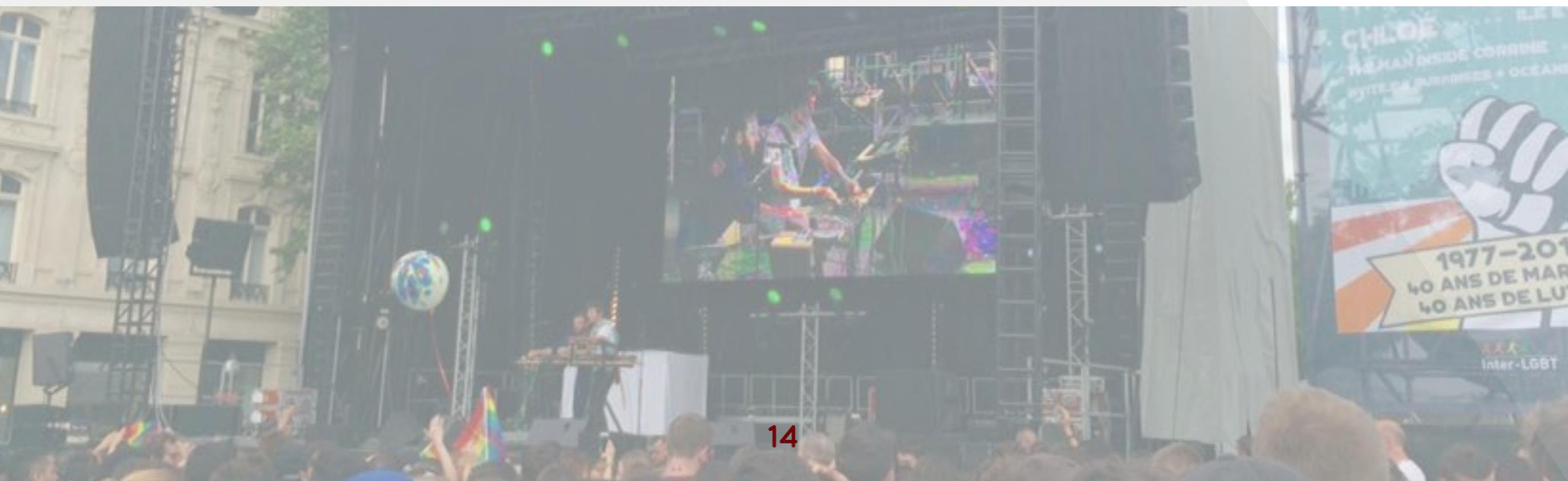
17h00 - OUVERTURE DU GRAND PODIUM

L'Inter-LGBT organise un podium place de la République, à la fin de la Marche des Fiertés. De nombreux/ses artistes de renommée internationale viendront assurer un grand concert gratuit et des

personnalités et représentant-e-s d'associations délivreront des messages de prévention et de lutte contre les discriminations

20h00 - ARRIVÉE DES DERNIERS CHARS À RÉPUBLIQUE

22h00 - CLÔTURE SUR LE GRAND PODIUM



UNE MARCHÉ ACCESSIBLE À TOU-TE-S



Comme chaque année, toutes les prises de paroles, avant le démarrage du cortège et sur la scène du Grand Podium, seront retranscrites en langue des signes.



Comme nous avons à cœur de rendre la Marche des Fiertés accessible au plus grand nombre tout en garantissant les meilleures conditions de sécurité à tou-te-s, cette année, pour la première fois, un char spécialement réservé aux personnes à mobilité réduite sera mis à disposition par l'Inter-LGBT afin de leur permettre de défiler facilement dans le cortège. Le char PMR suivra celui de l'Inter-LGBT en tête du cortège. Cette démarche a été mise en oeuvre en partenariat avec l'association Handi-Queer.



A propos de Handi-Queer

Handi-Queer est une association qui a pour but de faire converger les luttes LGBT+ et celles liées au handicap. L'association a trois objectifs principaux : offrir du soutien aux personnes concernées, de la sensibilisation et de l'information à un public divers.



LES ACTIONS DE PRÉVENTION, DE SENSIBILISATION ET D'HOMMAGE



Comme tous les ans, la santé et la prévention seront au coeur de la Marche des Fiertés afin d'informer et de sensibiliser les marcheuses et les marcheurs durant toute cette journée.

HOMMAGE AUX VICTIMES DU SIDA

A 16h30 précise, en coordination avec l'ensemble des chars, le son d'une corne de brume retentira pour annoncer les traditionnelles 3 minutes de silence. Le cortège et la musique s'arrêteront alors pour rendre hommage aux mort-e-s du sida dans le silence et le recueillement.

PRÉVENTION ET SANTÉ

Grâce à l'action conjuguée de l'Inter-LGBT, Fêtez Clair, Planet Roller, Sexosafe (Santé Public France), Le Kiosque Info Sida Toxicomanie, le CRIPS-Île-de-France, Les Séropotes; Solidarité Sida et SIS Animation, un dispositif de prévention est déployé tout au long du parcours durant cette journée.

Un point fixe de Prévention-Santé sera installé au niveau du square Emile Chautemps, identifiable par des bannières dédiées. Des équipes seront présentes sur le parcours pour annoncer le point Prévention-Santé et mener des actions de sensibilisation, y compris le soir dans le centre de Paris dans les quartiers qui seront exceptionnellement fermés à la circulation.

RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION EXCESSIVE D'ALCOOL

Afin que chacun-e puisse faire la fête sans mettre en danger sa santé, les bénévoles de Fêtez Clair diffuseront leur brochure « *le coma éthylique... c'est pas automatique* ». Un point de ravitaillement gratuit en eau potable sera installé par Eau de Paris au niveau du point prévention. Les organismes participants sont sensibilisés à cette question, ainsi qu'aux risques auditifs, dans le dossier d'inscription et lors de la réunion obligatoire de préparation de la marche.

HYDRATATION

Le 30 juin, il fera chaud ! Grâce à un partenariat avec Eau de Paris, des fontaines mobiles seront installées sur le point prévention et tout au long du parcours. Les participant-e-s pourront éteindre leur soif tout en marchant auprès de 9 « points eau » qui seront mis à leur disposition.

DÉFENSE DES DROITS

Le Barreau de Paris sera présent avec un bus à l'arrivée sur la Place de la République pour proposer des consultations gratuites avec des avocat-e-s sur toutes les questions liées aux droits des personnes (mariage, enfance, santé, etc...).

RÉDUCTION DES DÉCHETS ET RECYCLAGE

L'Inter-LGBT encourage tous les organismes participants à réduire leurs déchets et à les recycler en les sensibilisant à cette question via la procédure d'inscription et de préparation à la marche. De même, l'Inter-LGBT privilégie la communication via internet tout au long de l'année pour réduire sa consommation de papier. Dans la mesure du possible, nos supports de communication sont recyclés.

NOTRE PARRAIN

ARNAUD ASSOUMANI

Arnaud Assoumani est un athlète français d'origine comorienne, né le 4 septembre 1985 à Orsay (Essonne). Il a notamment été champion paralympique de saut en longueur aux Jeux de 2008.

<http://www.arnaudassoumani.com>

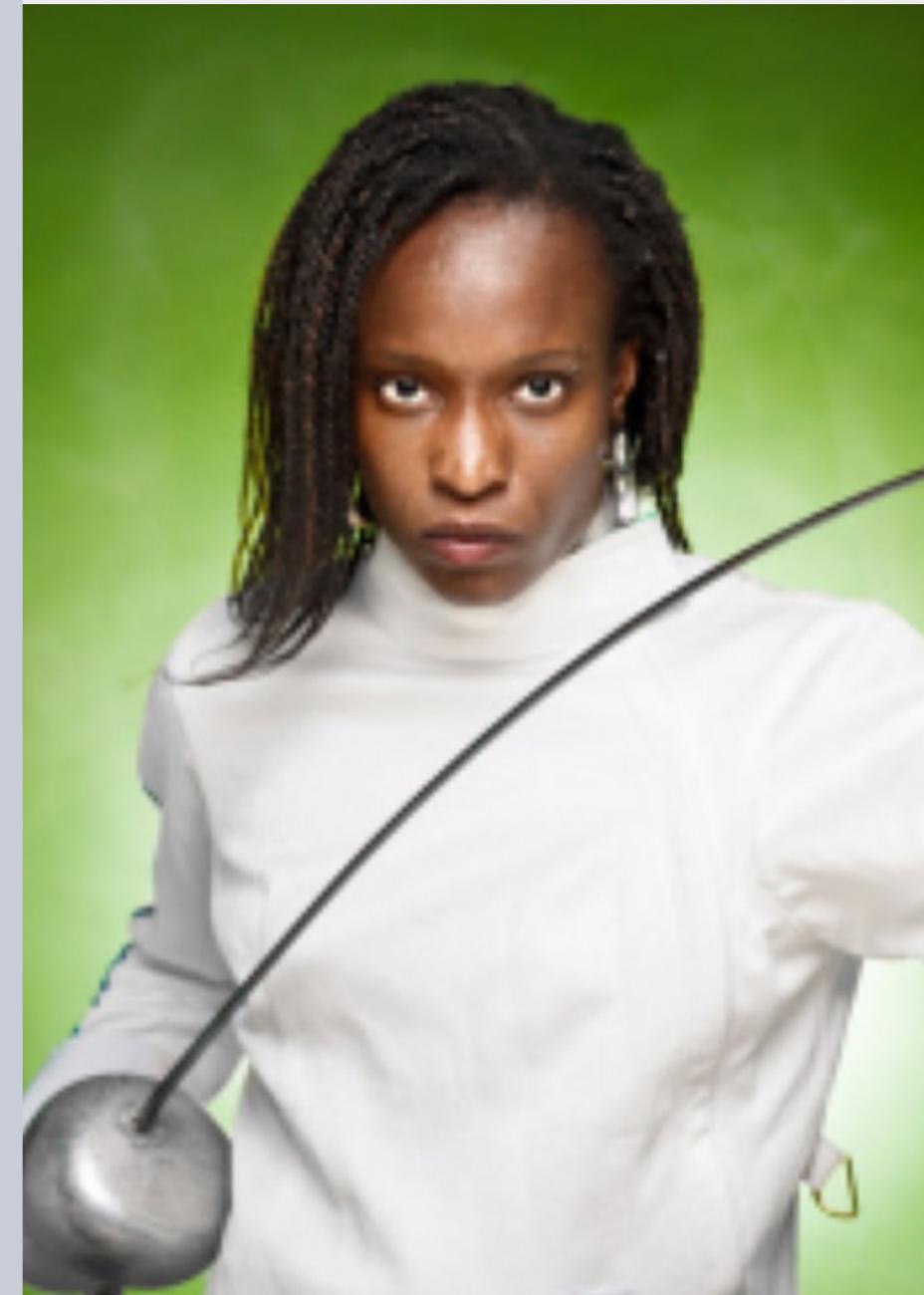


SARAH DANINTHE

Sarah Daninthe, née le 25 juin 1980 aux Abymes (Guadeloupe), est une escrimeuse française pratiquant l'épée. Après avoir été médaillée de bronze aux Jeux olympiques de 2004, elle a remporté deux fois le titre de championne du monde avec l'équipe de France d'épée féminine en 2005 et 2008.

<https://sarahdaninthe.wordpress.com>

**NOTRE
MARRAINE**



CHIFFRES
CLÉS

10 000

BOUCHONS
D'OREILLES

30 000

PRÉSERVATIFS

40
SECOURISTES

87
ORGANISATIONS
DANS LE CORTÈGE

300
BÉNÉVOLES

9
POINTS
D'EAU

4
HEURES DE
DÉFILE

+40 000
SPECTATEURS ET
SPECTATRICES AU
PODIUM

4,7
KM

+500 000
MARCHEUSES ET
MARCHEURS

+20
ARTISTES

LE GRAND PODIUM

Comme chaque année, la Marche se terminera en beauté avec un grand podium place de la République où se tiendra, dès 17h, un concert géant organisé par l'Inter- LGBT.

Jusqu'à 22h se succéderont des artistes : des shows, des DJ et de nombreuses surprises !

Ce concert est aussi l'occasion de faire de la prévention et de la sensibilisation aux luttes contre les discriminations, par des prises de paroles associatives, des diffusions de spots de prévention

sur la santé sexuelle et contre les LGBTphobies, mais aussi par la venue d'artistes connu-e-s et engagé-e-s en faveur de l'égalité des droits.

Cette année, l'exigence et la représentativité sont plus que d'actualité, avec une programmation paritaire et diversifié, des artistes queers et friendly, le tout pour un line-up éclectique et électrique !



PROGRAMMATION

17h00

Ouverture et présentation
des associations

17h20

MATTEO EL KHODR +
RAINBOW SYMPHONIC
ORCHESTRA

17h35

Intervention du BAAM

17h55

GANG BAMBI (DJ Set)

18h35

Présentation des
partenaires

18h45

RAG (DJ Set)

19h20

Mot d'ordre et
revendications

19h45

KIDDY SMILE (live)

20h15

Prise de parole

20h30

ARNAUD REBOTINI (DJ Set)

21h05

Présentation des
partenaires et video de
prévention

21h15

REBEKA WARRIOR (DJ Set)

22h00

Discours de clôture

GRAND PODIUM
DE LA
marche des
FIERTÉS
LESBIENNES • GAIS • BI.E.S • TRANS • +
PARIS ÎLE-DE-FRANCE 2018

GANG BAMBI

REBEKA WARRIOR

ARNAUD REBOTINI

KIDDY SMILE

RAG

SAMEDI
30 JUIN

17H
22H

PLACE DE LA
RÉPUBLIQUE

RAINBOW SYMPHONY ORCHESTRA + MATTEO EL KHODR ALBAN RICHARD CENTRE CHORÉGRAPHIQUE DE CAEN EN NORMANDIE + GUESTS

PRÉSENTATION PAR

SONY CHAN

BUCK ANGEL

MARIE JO DASSIN YOHAN LAVÉANT

COUCOU LES GIRLS JULIETTE KATZ

#LESDISCRISAUTAPIS

île de France

DILRAH

MAIRIE DE PARIS

Inter-LGBT

tinder

mastercard

15^{ème} ANNEE des fiertés LGBT+

MARCHEDESFIERTES.FR

agi son

SEXO SAFE .FR
SEXUALITÉS ENTRE HOMMES ET PRÉVENTION

FG.

G One
GENERATION ELECTRO

PrintOclock

VILLE ANONYME
STUDIO DE CRÉATION GRAPHIQUE

Solidarité SIDA

SÉROPOTES PARIS

LES KOS QUE

eau de Paris
L'eau. Un service public

SIS Animation

Fetez clairs

seproduction

LES FIERTÉS
PROJET PUFF-SPRAY

LES PRÉSENTATEUR-RICE-S



SONY CHAN

Humoriste et chroniqueuse radio, notamment sur France Inter dans l'émission *On va tous y passer* aux côtés de Frédéric Lopez et André Manoukian.



BUCK ANGEL

Acteur, producteur et conférencier américain, il a reçu un AVN Award en 2007 comme Performeur Trans de l'Année. Il est engagé pour que la liberté sexuelle soit reconnue comme un droit humain fondamental.

LES PRÉSENTATEUR-ICE-S



JUILLETTE alias COUCOU LES GIRLS !

Juliette est comédienne, chanteuse, humoriste et youtubeuse. Elle est connue sous le nom de Coucou les girls ! avec ses vidéos « *Totu boté* » qui tournent en dérision les tutos beauté dans un humour loufoque, énergique et décapant.



YOHANN LAVÉANT alias MARIE JO DASSIN

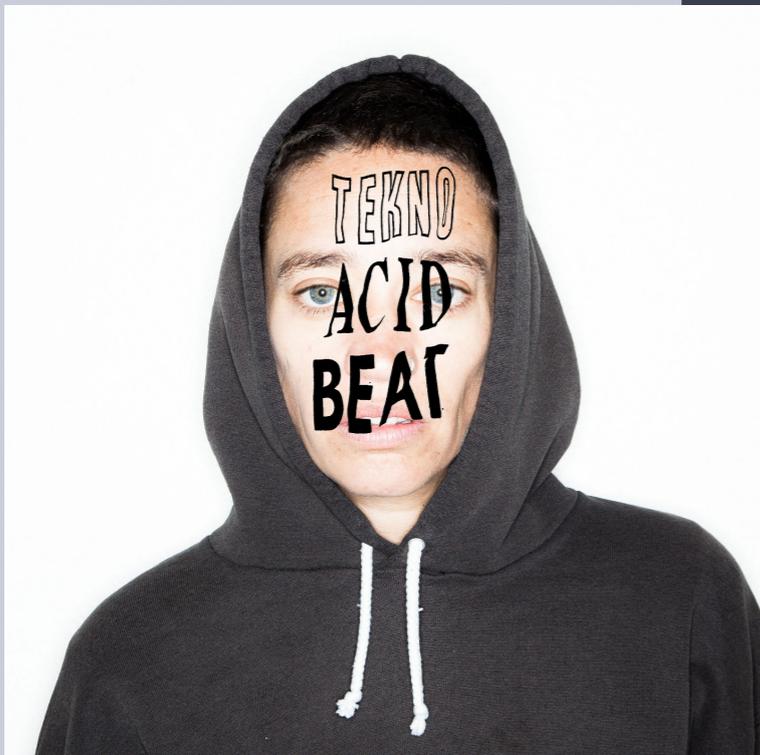
Yohann Lavéant est humoriste, actuellement sur les planches du théâtre Le Bout à Paris pour son one-man-show hilarant et tendre « *Lavéant Rose* ». Entre deux représentations, il incarne Marie Jo Dasse, Drag Queen membre du collectif « *Les paillettes* » pour des représentations déjantées, où se mêle l'humour, l'engagement et l'émotion.

LES ARTISTES



GANG BAMBI

Gang Bambi est un collectif de DJs parisien-ne-s composé de Nannä Volta, Bosco Noire, Loki Starfish et Jean Rémi. Le collectif est résident des soirées du même nom à La Java à Paris. Il vous fera danser sur des rythmes électro-disco-techno endiablés.



REBEKA WARRIOR

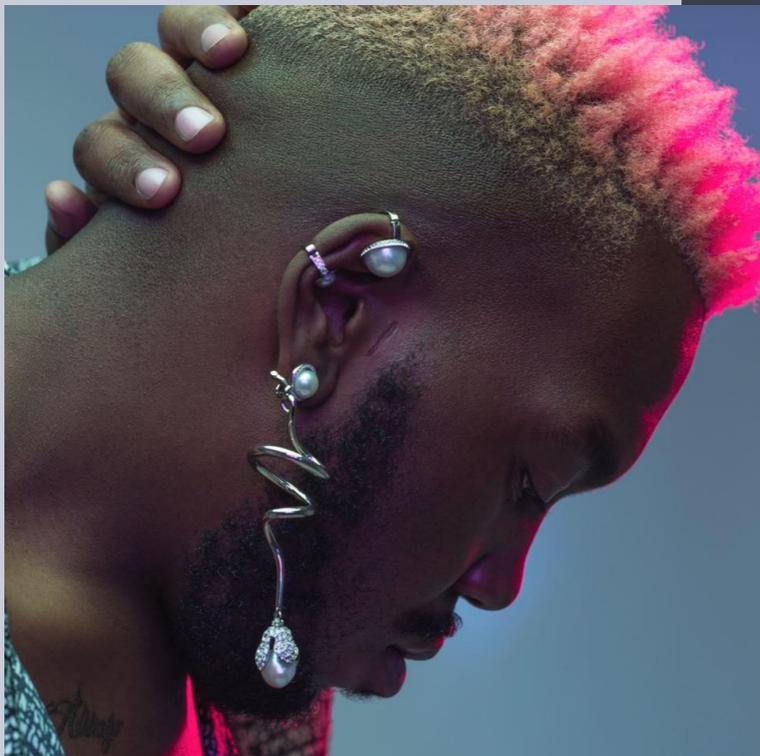
Rebeka Warrior est chanteuse et musicienne qui pratique la guitare, le piano, la basse ou encore la batterie. Elle a joué avec les groupes *Sexy Sushi* et *Mansfield.TYA*, mêlant la chanson française sur des sonorités folk, punk ou indie.

LES ARTISTES



ARNAUD REBOTINI

Arnaud Rebotini est musicien, compositeur et producteur français. Il est l'un des fondateurs du groupe de musique électronique *Black Strobe*. Plus récemment, il compose la bande originale des films *Eastern Boys* et *120 battements par minute* de Robin Campillo. En 2018, il obtient le César de la meilleure musique originale pour le film *120 battements par minute*.



KIDDY SMILE

Kiddy Smile est chanteur, DJ, acteur et producteur français. Il est aussi une figure de proue du voguing en France. Connu également pour ses engagements et son militantisme LGBT, son profil brille par sa diversité. Avec son premier album *One Trick Pony*, Kiddy Smile s'affirme sur le devant de la scène, en mêlant house aux reflets de pop music.

LES ARTISTES



RAG

Rag est DJ, programmatrice et directrice artistique du collectif *Barbieturix*. Elle est DJ résidente et programmatrice des soirées Barbi(e)turix et de la fameuse *Wet For Me*, la plus grande soirée lesbienne & queer de France. Rag a également collaboré avec nombres d'artistes internationaux. Ses sets sont tout aussi survoltés que son collectif qui est l'un des fiers représentants de la scène electro-queer parisienne.



MATTEO EL KHODR

A seulement 32 ans, Matteo El Khodr, célèbre contre-ténor à la carrière internationale, a choisi de se réinstaller au Liban. Attiré par la richesse culturelle de son pays d'origine afin d'être plus proche de son public régional, il rend ainsi la musique baroque et son type de voix si rare au Moyen-Orient plus facilement accessibles.

LES ARTISTES



RAINBOW SYMPHONY ORCHESTRA

L'orchestre, en tant qu'association, a été créé en 1996. Il a fallu plusieurs années pour qu'il voit réellement le jour et finalement en avril 2002, les musiciens ont joué les premières notes de musique. Depuis, il a donné de nombreux concerts.



ALBAN RICHARD

Parallèlement à des études musicales et littéraires Alban Richard rencontre la danse contemporaine. Il fonde l'ensemble l'Abrupt en 2000 et crée un répertoire d'une trentaine d'œuvres. En septembre 2015, Alban Richard prend la direction du centre chorégraphique national de Caen en Normandie.

NOS PARTENAIRES 2018

La Marche des fiertés de Paris est un très grand évènement, entièrement gratuit et organisé par des bénévoles, sans support salarié. Nous tenons à remercier nos bénévoles et nos partenaires pour leur engagement sans lequel rien ne pourrait avoir lieu.

PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS



PARTENAIRES PRÉVENTION



PARTENAIRES LOGISTIQUE



PrintOclock

PARTENAIRES MEDIAS



VILLE ANONYME
STUDIO DE CRÉATION GRAPHIQUE



GENERATION ELECTRO



La Région Île-de-France est un acteur très engagé dans la lutte contre les discriminations et l'homophobie. Elle demeure en 2018 un des premiers financeurs de la Marche des Fiertés, à hauteur de 25 000 euros, ce qui représente un quart du budget consacré à l'organisation de la Marche. La Région Île-de-France sera en outre présente à la Marche des Fiertés à travers le CRIPS (Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes), organisme qu'elle finance et qui œuvre pour la prévention du VIH/sida, des IST, des hépatites, des consommations de drogues et des comportements à risque chez les jeunes. Le CRIPS portera les messages de lutte contre les discriminations et l'engagement de la Région dans la lutte contre le VIH/sida dans cette Marche.

Dès juillet 2016, la Région Île-de-France a adopté un rapport visant à mener des actions de lutte contre l'homophobie et

les discriminations dans les associations sportives et de jeunesse. Elle réaffirme par ailleurs son soutien à des associations de lutte contre l'homophobie telles que le Refuge, qui accueille des jeunes en situation de détresse. Elle demeure également le partenaire historique de Solidays, festival culturel majeur mais aussi un moment unique dédié à la prévention santé et à la lutte contre les discriminations. La Région soutient également les Gay Games 2018, pour défendre toujours plus les valeurs universelles de la lutte contre les discriminations, et avec elles, celles du respect de l'autre.

La Région s'est par ailleurs engagée dans la démarche « Région sans Sida », en s'appropriant les objectifs de l'Onusida, les 90-90-90 afin qu'à l'horizon 2020, 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, 90% de toutes les personnes infectées par le VIH dépistées reçoivent un traitement

antirétroviral durable et 90 % des personnes recevant un traitement antirétroviral aient une charge virale durablement supprimée. La Région consacre aussi un de ses domaines d'intérêt majeur à la recherche pour un vaccin contre le VIH.

Enfin, la Région Île-de-France a adopté un vœu, le 1er juin 2018, mandatant Valérie Pécresse, présidente de la Région de porter, au nom de l'ensemble des élus, une déclaration demandant la dépénalisation universelle de l'homosexualité au niveau des Nations unies.

La Région Ile-de-France s'adresse ainsi à tous les Franciliens par des actions de lutte contre l'homophobie, dans les lycées, dans les clubs sportifs, dans la vie professionnelle ou dans l'espace public.

À PROPOS DE L'INTER-LGBT



L'Interassociative Lesbienne, Gaie, Bi et Trans, créée sous le nom de Lesbian & Gay Pride Ile-de-France en 1999, est une association loi de 1901 reconnue d'intérêt général qui a pour mission de lutter contre toutes les discriminations fondées sur les mœurs, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre et ce, dans le cadre de la promotion des droits humains et des libertés fondamentales.

Pour cela, l'Inter-LGBT mène des actions plaidoyer auprès des pouvoirs publics et organise des événements de mise en visibilité du mouvement

associatif LGBTQI+. Au 31 mai 2018, l'Inter-LGBT comprend plus de 40 associations membres.

Par ailleurs, l'Inter-LGBT est membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, du Réseau d'Assistance aux Victimes d'Aggressions et de Discriminations (RAVAD), de l'IL- GA Europe (Quality for Lesbian, Gay, bisexual, Trans and Intersex, people in Europe) et du Centre LGBT de Paris Ile- de- France.

FONCTIONNEMENT

L'équipe de l'Inter-LGBT est composée de bénévoles uniquement. Ses financements sont issus des cotisations de ses membres, des dons individuels collectés lors de la Marche des Fiertés LGBT et ou en ligne tout au long de l'année, de subventions publiques, ainsi que de partenariats privés.

L'Inter-LGBT s'inscrit dans une démarche de plaidoyer politique et s'adresse aux pouvoirs politiques et institutionnels. L'interassociative fonctionne en réseau avec les associations et structures luttant contre toutes les formes de discriminations en France et à l'International.

L'Inter-LGBT se compose d'un conseil d'administration et de deux pôles : politique et inter-associatif.

LE PÔLE POLITIQUE

Le pôle politique a pour objet d'élaborer une stratégie commune, de produire des documents et de participer au dialogue politique, institutionnel et social. Il construit notamment le message politique de la Marche et ses revendications. Il est organisé

autour de plusieurs délégations thématiques qui réalisent un travail de fond sur différentes thématiques, tels que : Familles, Droits des Personnes Trans et Intersexes, et Identités de Genre, Synergies Territoriales, Travail, Santé, Scolarités, de l'Education populaire et de la Jeunesse, etc.

Les délégations déterminent également les éléments politiques liés aux grands événements de l'Inter-LGBT et les manifestations que nous organisons ou que nous soutenons.

LE PÔLE INTER-ASSOCIATIF

Il a pour mission l'organisation et la gestion des grands événements de l'Inter-LGBT que sont le Printemps des Assocés, la Quinzaine des Fiertés et la Marche des Fiertés de Paris.

LA QUINZAINE DES FIERTÉS

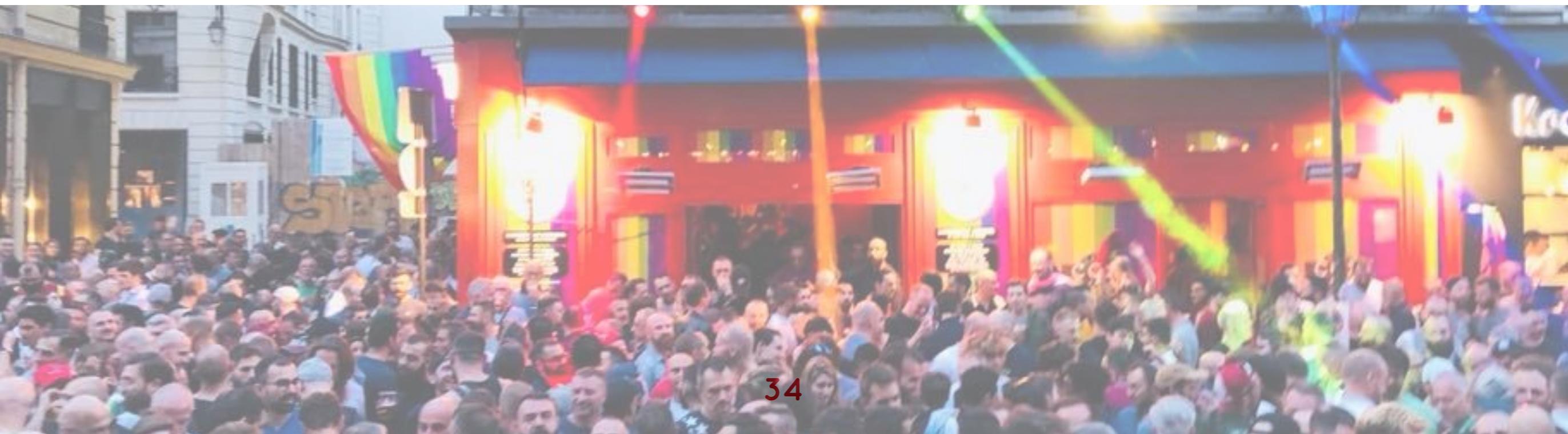


CET ÉVÈNEMENT ANNUEL MILITANT ET FESTIF PROPULSE LA CAPITALE DANS DEUX SEMAINES D'INTENSE VISIBILITÉ LESBIENNE, GAIE, BISEXUELLE ET TRANS, CLÔTURÉES PAR LA MARCHÉ DES FIERTÉS LGBT DE PARIS.

Du 15 juin au 01 juillet 2018, différents événements sont organisés par des associations qui oeuvrent tout au long de l'année pour les droits des personnes LGBT+ et luttent contre les violences et les discriminations LGBTphobes ainsi que par des structures privées LGBT.

Événements politiques, sportifs, festifs, culturels, artistiques, conviviaux ou dans l'univers professionnel, ils s'adressent à tou-te-s !

Ainsi les associations et structures privées vous proposent des événements avec une très grande diversité des formes (débat, conférences, projections, soirées festives...) et de thématiques (LGBTphobies, santé, mémoire, ...) que nous réunissons dans cette Quinzaine des Fiertés LGBT.



LE PRINTEMPS DES ASSOCES

LE PRINTEMPS DES ASSOCES EST UN SALON REGROUPANT UNE CENTAINE D'ASSOCIATIONS LGBTQI+ AVEC POUR MISSION DE PROMOUVOIR LEURS ACTIONS AUPRÈS DU GRAND PUBLIC.

Les organisations participantes sont les associations membres ou non-membres de l'Inter-LGBT souhaitant rendre leurs activités plus visibles.

Le Printemps des Assocés est un moment unique pour découvrir la richesse et la diversité du monde associatif LGBTQI+. Il permet également de favoriser les contacts entre associations.

Il a lieu chaque année fin mars - début avril à Paris durant un week-end complet avec plusieurs temps forts : le salon durant lequel le public vient à la rencontre des associations, des ateliers thématiques et débats ainsi que des expositions illustrant les actions des associations. Des animations et concerts ponctuent tout cet événement.





L'INTER-LGBT POURSUIT LA RÉFLEXION COLLECTIVE, ENTAMÉE EN 2017, SUR SON PROJET ET SON FONCTIONNEMENT !

« L'Inter de demain » c'est notre volonté de faire évoluer l'Inter-LGBT pour qu'elle soit plus forte, en capacité de mutualiser des ressources (services, outils, compétences), d'être fédératrice et motrice d'alliances au-delà du mouvement LGBT, pour faire des sujets LGBT, des sujets de société ...tout ceci au bénéfice des publics dont elle défend les droits et les libertés fondamentales, dans une société française inclusive. A travers une démarche de réflexion collective et collaborative, l'objectif est de repenser son projet associatif, son organisation et son fonctionnement. Forte du travail accompli l'an passé et des évolutions qu'elle a déjà permises, cette réflexion sur l'avenir de l'Inter-LGBT a été reconduite par nos membres, pour l'exercice 2017-18.

A travers une démarche de réflexion collective et collaborative, l'objectif est de repenser son projet associatif, son organisation et son fonctionnement. Lancée en 2017, elle a déjà donné lieu à des évolutions avec notamment la mise à jour de nos axes stratégiques et la création de délégations dédiées à la transmission, à la formation, et au dialogue avec les associations de régions.

NOS REVENDICATIONS

CONJUGALITÉ, PARENTALITÉS ET FAMILLES

- Assurer l'égalité d'accès aux procédures de procréation médicalement assistée à toutes les femmes, célibataires ou en couple, quelle que soit leur situation civile ou leur orientation sexuelle.
- Faciliter la réalisation des projets parentaux par PMA en autorisant l'auto-conservation des ovocytes pour toutes les femmes et le double don.
- Redéfinir la filiation pour la fonder sur l'engagement parental, ce qui permettrait d'établir la filiation des enfants dès la naissance (avec procédure anténatale au besoin) avec tous leurs parents, indépendamment de leur genre, de leur nombre (pluriparentalité) du mode de conception, et sans passer par une procédure judiciaire. En cas de séparation, cette filiation repensée garantirait les liens des enfants avec tous leurs parents.
- Assurer la non-discrimination effective fondée sur l'orientation sexuelle ou

l'identité de genre pour les personnes célibataires souhaitant adopter.

- Ouvrir la possibilité d'adoption conjointe d'un enfant à tous les couples, quel que soit leur statut marital.
- Faciliter les procédures de partage de l'autorité parentale et mettre en place des dispositifs répondant aux besoins des familles recomposées (qu'elles soient homoparentales ou hétéroparentales).
- Reconnaître en droit français (nationalité, filiation) les enfants nés à l'étranger par procréation médicalement assistée ou par gestation pour autrui lorsqu'au moins un des parents est français.
- Promouvoir, partout en Europe, le droit de libre circulation et de libre installation des couples de même sexe (en particulier des couples de binationaux) liés par des mariages ou des partenariats enregistrés dans un pays européen autre que celui de leur citoyenneté et garantir la reconnaissance des effets produits par ces unions.
- Garantir l'égalité entre ayant-droits pour tous les couples ; notamment

par une reconnaissance du PACS entre personnes de même sexe comme équivalent au mariage pour l'ouverture des droits aux pensions de réversion et aux capitaux décès.

- Reconnaître la filiation sociale pour l'ensemble des prestations sociales, en particulier les rentes éducation en cas de décès du ou de la salariée.



DROITS DES PERSONNES TRANS

- Permettre le Changement d'Etat Civil basé sur l'autodétermination des personnes déjudiciarisé, et ouvert à tou-te-s.
- Œuvrer pour le retrait des « troubles de l'identité de genre » de la liste des maladies mentales de l'OMS et son reclassement dans une catégorie non stigmatisante mais garantissant la prise en charge financière des transitions.

- Permettre la prise en charge des transitions, effectuées en France comme à l'étranger, pour celles et ceux qui le souhaitent, en garantissant le libre choix du médecin.
- Afin de faciliter la scolarité des jeunes personnes trans, demander une directive de la part des Ministères de tutelle, imposant aux établissements d'utiliser le genre et le prénom d'usage pour nommer, appeler et inscrire dans les registres les élèves qui en font la demande.
- Améliorer les conditions d'incarcération des personnes trans pour garantir le respect de leur dignité et leurs droits fondamentaux.
- Encourager la prise en charge non pathologisante des mineurs trans et, notamment, leur permettre d'accéder aux traitements bloquant la puberté s'ils en expriment le souhait.
- Encourager les médias à utiliser un langage respectueux de l'identité et de la dignité des personnes trans.

- Mettre en place une politique ambitieuse de lutte contre la transphobie : campagne de sensibilisation, formation des personnels de l'Etat et des collectivités publiques, etc.
- Œuvrer auprès des forces de l'ordre pour permettre une meilleure prise en charge des victimes de transphobie et les aider à porter plainte.
- Prendre en compte l'extrême fragilité des personnes trans lors des demandes de régularisation.
- Protéger les personnes trans persécutées ou en demande de soins médicaux inaccessibles dans leur pays d'origine sollicitant le droit d'asile en France.
- Obtenir l'accès à la conservation par cryogénéisation des gamètes et la possibilité de les utiliser après un changement d'état civil.
- Prendre les mesures législatives, administratives ou autres nécessaires



pour garantir le respect de l'intégrité physique des personnes intersexuées et leur droit à prendre leurs propres décisions par rapport à leur corps, leur autonomie physique et leur autodétermination.

- Accompagner la mise en place d'une structure d'accompagnement bienveillante et neutre pour les parents d'enfants intersexués. Soutenir le lancement d'une réflexion avec les associations de personnes intersexué-es sur l'enregistrement à l'état civil des personnes intersexuées.

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS, LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES

- Enrichir le principe d'égalité « sans distinction de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'état de santé ou de handicap » dans l'article premier de la Constitution française.

- Promouvoir le principe rappelé dans l'article 1 de la résolution 1728 du Conseil de l'Europe qui inclut la bisexualité au sein de l'orientation sexuelle.
- Multiplier et pérenniser les programmes nationaux ou régionaux de lutte contre les discriminations à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre en soutenant financièrement les associations.
- Développer les enquêtes sur les discriminations et les violences à raison de l'orientation sexuelle et l'identité de genre par les institutions, les lieux de collectivités et le monde de l'entreprise.
- Lutter contre les LGBTphobies dans le monde sportif, professionnel comme amateur.
- Rendre effectives les lois anti-discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, notamment en sanctionnant les manquements des personnes et

des entreprises. Encourager les signalements, en protégeant les témoins de discrimination et de harcèlement. Garantir au salarié-e-s l'égalité de traitement, de rémunérations et des parcours de carrière analogue quel que soit l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

- Encourager les entreprises à négocier avec les partenaires sociaux pour mettre en place des actions visant à accorder le même traitement à tous les couples et à toutes les familles, qu'ils s'agissent de congés ou de d'avantages pour les salarié-e-s.
- Encourager les entreprises et les établissements de fonction publique à prendre en compte la diversité des personnes, des couples et des familles dans leur communication interne et externe. En particulier, veiller à utiliser des formulaires non-discriminants et inclusifs tenant compte de toutes les diversités.

- Encourager la formation des personnels d'entreprises et de la fonction publique en charge des ressources humaines et de l'encadrement à la lutte contre les discriminations, avec un volet pour les LGBTQI+ et inclure cette thématique dans les politiques diversité.
- Permettre la formation des actrice-s de santé au travail à la prise en compte et à l'accompagnement des victimes de LGBTphobie ou de discrimination à raison de leur état de santé.

SANTÉ ET PRÉVENTION

- Œuvrer pour une politique ambitieuse de santé sexuelle et de lutte contre le VIH en :
 - privilégiant la prévention plutôt que les logiques de répression, notamment sur l'usage de drogues ou les lieux de dragues ;
 - intensifiant les campagnes et actions de dépistage en

particulier auprès des groupes les plus exposés ;

- augmentant les moyens financiers, notamment par le soutien aux associations ou au développement d'actions de santé sexuelle ;
- élargissant l'accès aux traitements post-exposition
- garantissant un accès aux soins de qualité pour tou-te-s.
- Encourager la recherche sur les effets à long terme de l'hormonothérapie ainsi que les interactions entre celle-ci et les différents traitements (pharmacopée du quotidien, aide à la santé psychique, maladies chroniques, VIH...).
- Concevoir et mettre en œuvre un plan global sur la santé FSF (« femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes »), avec un volet santé sexuelle, comportant une formation des professionnel-le-s de santé - en



particulier des gynécologues, pour lutter contre les problèmes d'accès aux soins des lesbiennes et des bisexuelles.

- Promouvoir l'égalité d'accès à la santé et au logement pour les personnes âgées LGBTQI+ et/ou vivant avec le VIH. Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec VIH et les ALD.
- Améliorer l'accès au soin des personnes trans, notamment via des formations à l'accueil et à la prise en charge pour les médecins et personnels de santé (gynécologues, généralistes).

- Lutter contre la discrimination des personnes vivant avec le VIH (sérophobie) dans tous les milieux (monde du travail, accès aux soins et aux services, prisons).
- En matière de don du sang, proposer que les critères de sélection des donneurs se portent sur les « pratiques à risque » plutôt que les « populations à risque ».
- Réaffirmer le principe de co-responsabilité en cas de contamination par le VIH lors des rapports sexuels entre adultes majeurs consentants.
- Mettre en place des enquêtes d'ampleur nationale de Santé LGBTQI+ afin de nourrir des politiques publiques qui répondent aux inégalités sociales de santé.
- Lutter contre le mal-être et le suicide des personnes LGBTQI+, notamment des jeunes, des personnes âgées, des personnes vivant avec le VIH.

- A l'international, intensifier la participation de la France aux financements et programmes de lutte contre le VIH, ainsi qu'aux programmes de promotion de la santé des femmes, des trans, des intersexes et des HSH (« hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes »).

ÉDUCATION, ÉCOLES ET ENSEIGNEMENTS

- Engager des actions concrètes, efficaces et visibles pour la lutte contre les LGBTphobies en milieu scolaire, au plus tôt des cycles de formation.
- Former les personnels enseignants et éducatifs sur les questions de diversité, incluant les spécificités liées aux personnes LGBTQI+.
- Faire de l'école un lieu d'accueil pour toute la diversité des familles.
- Inclure et rendre visible les personnes et les familles LGBT dans les

programmes, l'enseignement moral et civique et les manuels scolaires.

- Rendre effective l'éducation à la vie affective et sexuelle, faire que celle-ci aborde la diversité des situations amoureuses et des orientations sexuelles, et l'identité de genre.
- Encourager la mise en œuvre de programmes de lutte contre le sexisme et les stéréotypes de genre en milieu scolaire.
- Inclure les LGBTphobies dans les campagnes contre le harcèlement à l'école.
- Promouvoir la Journée mondiale de lutte contre la biphobie, la lesbophobie, l'homophobie et la transphobie (IDABLHOT) dans le cadre scolaire.
- Promouvoir auprès des étudiant-e-s les dispositifs d'écoute, d'aide et de prise en charge des victimes de LGBTphobies.

- Développer les campagnes de sensibilisation sur les questions LGBTQI+ dans les programmes de formation des enseignant-e-s.



INTERNATIONAL

- Agir pour l'abolition, et en toutes circonstances, de la répression des personnes en raison de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre et/ou de leurs caractéristiques sexuelles ou de leurs pratiques homosexuelles entre adultes consentants.
- Soutenir les initiatives de l'ONU et du Conseil des Droits humains visant à la

dépénalisation universelle des homosexualités et de la transidentité.

- Veiller à ce que la France agisse par son réseau diplomatique central, et local, sur le plan international pour protéger les initiatives et les défenseur-e-s des droits humains en particulier ceux et celles militant pour les droits des personnes LGBTQI+.
- Rester à l'écoute des demandes locales ; reconnaître la lutte contre les violences policières comme l'une des priorités et soutenir l'engagement des communautés LGBTQI+ locales.
- Veiller au respect du droit d'asile pour les personnes risquant d'être persécutées en raison de leur orientation sexuelle, réelle ou supposée, et/ou de leur identité de genre et/ou de leurs caractéristiques sexuelles. Laisser à l'OFPRA le temps nécessaire à l'évaluation des demandes, ne pas décider de la vulnérabilité des demandeur-euse-s dans la précipitation.

- Réclamer l'arrêt immédiat et sans condition des expulsions de migrant-e-s séropositif-ive-s.
- Veiller à ce que les femmes lesbiennes et bisexuelles soient visibles et prises en compte dans les programmes internationaux de soutien aux femmes, plaider auprès des institutions françaises et mondiales pour que l'expression « *droits humains* » remplace « *droits de l'Homme* ».

VISIBILITÉ DES FEMMES

- Assurer l'égalité d'accès aux procédures de procréation médicalement assistée à toutes les femmes, célibataires ou en couple, quelle que soit leur situation civile et leur orientation sexuelle.
- Faire reconnaître la réalité et la spécificité de la lesbophobie par les institutions en charge de définir les catégories de la langue (notamment en faisant entrer le mot lesbophobie dans le dictionnaire de l'Académie) et par le droit français. Il s'agit d'une

double discrimination spécifique aux lesbiennes, conjuguant sexisme et homophobie en direction des femmes dont l'homosexualité est réelle ou supposée. Il est primordial de nommer cette violence pour pouvoir la combattre.

- Inclure la question de l'orientation sexuelle dans les enquêtes en population générale sur les questions socio-comportementales et se donner les moyens d'analyser les résultats.
- Concevoir et mettre en œuvre un plan global sur la santé FSF (femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes), avec un volet santé sexuelle,

comportant une formation des professionnel-le-s de santé - en particulier des gynécologues, pour lutter contre les problèmes d'accès aux soins des lesbiennes et des bisexuelles.

- Veiller à ce que les lesbiennes et les bisexuelles ne soient pas oubliées dans les programmes internationaux de soutien aux femmes

MÉMOIRE ET TRANSMISSION

- Accompagner la création d'un centre des archives LGBTQI+
- Veiller à ce que le futur centre des archives soit un centre culturel aux composantes multiples à vocation mémorielle, culturelle, éducative et sociale. Ce centre fera vivre les archives, entretiendra les mémoires et assurera une mission de transmission.
- Soutenir la création d'un monument à la mémoire des victimes LGBTQI+ dans Paris.

- Contribuer au développement et à la transmission d'une mémoire collective inclusive autour d'une histoire commune mais avec des mémoires diverses pour lutter contre les discriminations.
- Engager des actions concrètes pour recueillir la mémoire vivante de nos luttes passées et à rendre visible les grandes figures historiques.
- Encourager la valorisation de l'histoire des LGBTQI+ dans toute sa diversité.
- Mener des actions concrètes auprès des personnes racisé-e-s pour qu'il-elle-s contribuent et s'identifient à la mémoire commune LGBTQI+.
- Œuvrer pour une meilleure reconnaissance des personnes victimes de LGBTphobies en France et dans le monde, notamment au travers de cérémonies leurs rendant hommage, dont les déportations des personnes LGBTQI+.





Inter-LGBT

INTER-LGBT.ORG

@INTERLGBT   

CONTACT PRESSE

Aurore Foursy

07 71 08 68 45

presse@inter-lgbt.org

Inter-LGBT

c/o Maison des associations du Ille boîte 85, rue Perrée · 75003 PARIS